

Renée Lévy

1906-1943

Héroïne de la Résistance

Dessiné par Pierrette Lambert

Gravé en taille-douce
par Georges Bétemps

Format horizontal 36 × 22
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 5 novembre 1983
à Auxerre (Yonne)

Vente générale le 7 novembre 1983



Le décret du 3 juin 1955 portant nomination à titre posthume de Renée Lévy au grade de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur était accompagné de la citation suivante : "Dans la clandestinité en territoire occupé, dès décembre 1940. A toujours manifesté la plus grande foi et la plus profonde abnégation dans la lutte contre l'ennemi. Arrêtée le 25 novembre 1941 et déportée en Allemagne, n'a cessé de faire l'admiration de ses camarades par son cran et son courage. A fait le sacrifice de sa vie pour la libération du territoire. Restera un bel exemple de la Résistance de la Femme française à l'envahisseur. Elle est morte glorieusement pour la France le 31 août 1943".

Renée Lévy est née à Auxerre le 25 septembre 1906. L'armistice de 1940 la surprend alors que, professeuse agrégée des Lettres, elle enseigne au lycée Victor Hugo de Paris. Blessée dans son patriotisme et sans se soucier du danger permanent que fait peser sur elle son

ascendance israélite, elle décide sans hésiter d'entrer immédiatement dans la lutte. Elle réussit à se faire admettre dans le réseau clandestin du Musée de l'Homme. Victime de dénonciateurs, le groupement est désorganisé par de nombreuses arrestations. Renée Lévy échappe aux policiers.

En février 1941, le réseau Hector l'accueille. A l'aide d'un poste émetteur de radio qu'elle dissimule dans son appartement, elle transmet à Londres de nombreux renseignements concernant les voies ferrées, les aérodromes, la construction de vedettes rapides à Argenteuil, les fabrications en cours aux usines Renault de Billancourt et même des indications sur la base sous-marine et la fabrication de l'essence synthétique à Stettin (Allemagne).

Malheureusement, des délateurs la dénoncent aux autorités allemandes. Elle est arrêtée en décembre 1941. Son calvaire commence. Emprisonnée à la Santé, elle est transférée en Allemagne

le 11 février 1942 : Aix-la-Chapelle, Essen, Prüm. En 1943, elle comparaît devant le tribunal militaire de Coblenz. Elle tient tête à ses juges et montre, à ceux qui l'accusent, une force de caractère et une dignité impressionnantes. Avant de mourir, elle déclara : "Je suis Française et j'ai bien fait de servir mon pays. Je regrette seulement de n'avoir pu en faire davantage".

Ses bourreaux lui réservèrent le plus barbare des supplices : le 31 août 1943 à 19 heures 30, elle était décapitée à la hache.

Depuis le 11 novembre 1945, son corps mutilé repose au Mont-Valérien.